



Conseil de Sages

Compte rendu de la réunion du 28 mai 2015

Etaient présents Isabelle VERMUSE et tous les membres du conseil à l'exception de Annie VANACKER excusée et de Michel VANHAST.

Voisins vigilants et Réunions de quartiers :

1. VOISINS VIGILANTS.

Monsieur Bernard DELPORTE, Conseiller municipal est venu présenter le dossier en cours pour la mise en place par la municipalité d'une « Participation citoyenne, en relation avec la Police nationale ».

En l'occurrence, l'expression « Voisins vigilants » est impropre car celle-ci est réservée à des initiatives privées, c'est-à-dire à des accords entre voisins pour être vigilants entre eux.

La mise en place d'une « Commune vigilante » implique un protocole établi par la municipalité et les services de police et signé par ces deux instances ainsi que par la Préfecture. Il devrait y avoir 5 « citoyens référents » qui bénéficieront d'une formation d'une journée par les services de police.

Il est prévu que des panneaux, indiquant que la Commune adhère à cette démarche, soient installés à un certain nombre de points stratégiques.

Répondant aux questions des Sages, Monsieur DELPORTE a pu préciser que :

- Le dispositif de « Participation citoyenne » ne supprimera pas les rondes de police telles qu'elles sont actuellement réalisées, et particulièrement lorsqu'un habitant a signalé son absence prolongée de son domicile.
- Ce dispositif ne supprime pas, non plus, le projet de création d'un emploi de garde champêtre.

2. QUARTIERS.

Monsieur DELPORTE explique que la municipalité travaille cette question avec l'adjoint chargé des associations, Monsieur Jean-Jacques GODSENS.

A ce jour, les quartiers ont été prédéfinis ainsi que les modalités d'organisation : un responsable « Mairie » sera désigné pour chaque quartier, qui sera chargé d'organiser les réunions de son quartier avec pour objectif d'amener des idées, des actions, de la part des habitants.

Le Conseil de sages émet la proposition de faire participer quelques uns de ses membres à ces réunions.

Semaine bleue :

Gisèle GAILLARD présente au Conseil de sages le programme de la semaine bleue tel qu'il est prévu suite à la dernière réunion de la commission « Semaine bleue » sur ce thème :

Lundi : Ballade « facile » dans Violaines, encadrée et avec voiture-balai. Pause détente « Chez Chantal » et possible visite de la Paletterie.

Mardi : Visite d'un village de l'époque des moulins, Saint Joseph Village, situé sur le territoire de la commune de Guines, entre Saint-Omer et Calais. Il s'agit d'un village des années 1900 entièrement reconstitué par des artisans à l'aide de matériaux, outils et ustensiles anciens provenant de la région.

Mercredi : Et si vous repassiez le Certif !, le Certificat d'études tel qu'en 1930 !

Jeudi : Journée intergénérationnelle : Jeux avec les enfants des écoles.

Vendredi : Thé dansant, karaoké.

Ramassage des verres :

Actuellement la collecte des verres s'effectue par la présence de bacs de collecte en quelques points de la commune. Ce dispositif est l'objet d'un contrat entre la Mairie et Artois.com ce qui ne permet pas qu'une enquête sur le sujet soit réalisée auprès des habitants.

Le Conseil de sages suggère que les réunions de quartiers, lorsqu'elles seront en place, permettent d'aborder la question : rappelons qu'il s'agit essentiellement de trouver le moyen d'aider les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer jusqu'aux conteneurs pour y déposer leurs verres.

Propreté du village:

Monsieur le Maire a responsabilisé les employés municipaux, par quartier, pour exercer une veille à ce sujet.

Le Conseil de sages suggère que la commission ad hoc réalise un inventaire des lieux où il serait judicieux d'installer des poubelles.

Prochaine réunion le 25 juin à 16h00

Ordre du jour prévisionnel :

Compte rendu de la réunion du 4/6 entre la commission circulation et Frédéric LELONG, adjoint

Résultats de l'enquête réalisée auprès des riverains de l'école maternelle

Dernières infos sur la semaine bleue : participation financière au voyage, communication, ...

Sujets à l'initiative de chacun

Le Président du Conseil de sages clôt la séance.